

Annexe A

PLAN DE VISIBILITÉ

■ L'organisme accorde et garantit à la Caisse l'exclusivité comme partenaire à titre d'institution financière. L'expression « institution financière » désigne les banques, trusts, Credit union, caisses, sociétés de fiducie, compagnies d'assurances, courtiers en valeurs mobilières, entreprises de service de paie et entreprises de carte de crédit et autres entreprises offrant des produits et services analogues.

1. Visibilité offerte à Desjardins

■ Affiches incluant le logo Desjardins

Quantité : _____ Territoire d'affichage : _____

Nombre de commanditaires présents : _____

■ Dépliants officiels incluant le logo Desjardins

Quantité : _____ Territoire d'affichage : _____

■ Logo de Desjardins

■ Publicité de Desjardins, précisez (1 page, ½ page...) : _____

Nombre de commanditaires présents : _____

■ Visibilité dans le programme officiel ou la brochure de programmation

■ Logo Desjardins ■ Publicité Desjardins

Précisez : 4 couleurs Noir et blanc

Format : _____

Emplacement : Sur la couverture Au dos À l'intérieur

■ Panneau des commanditaires avec le logo de Desjardins

Quantité : _____ Taille : _____

Nombre de commanditaires présents : _____

Territoire d'affichage : _____

■ T-shirts ou vêtements incluant le logo Desjardins

Type de vêtement : _____ Quantité : _____

Taille de l'espace réservé au logo : _____ Emplacement du logo (en avant, sur le côté, etc.) : _____

■ Billets de l'événement ou coupons de participation incluant le logo Desjardins

Quantité : _____

■ Projection du logo sur écran géant

■ Cadeau promotionnel incluant le logo Desjardins

Quantité : _____ Taille de l'espace réservé au logo : _____

Affichage permanent

- Plaque honorifique
- Nom choisi par Desjardins attribué à un endroit précis (salle, bâtiment, etc.)
- Affiche ou coroplast permanent installé dans les locaux (logo Desjardins)

Autre, précisez :

2. Matériel fourni par Desjardins

- Bannière déroulante (affichage intérieur) - Précisez le nombre :
- Tente promotionnelle 10' x 10' - Précisez le nombre :
- Drapeaux (beach flags) - Précisez le nombre :
- Coroplast - Précisez : le nombre : les dimensions : Petit Moyen Grand
- Vidéo Desjardins pendant l'événement
- Espace pour l'installation d'un kiosque promotionnel Desjardins avec équipe d'animation
- Possibilité de mettre sur pied un Avantage membre Desjardins lors de l'événement ou de l'activité (rabais, prévente, expérience V.I.P., cadeau, tirage, etc.), précisez :

3. Relations publiques

- Conférence(s) de presse avec mention de la présence de Desjardins – Nombre :
- Allocution brève d'un représentant de la Caisse
- Remise de prix lors de l'événement
- Mention de Desjardins dans le communiqué de presse
- Communiqué de presse de la Caisse à l'intérieur de la pochette de presse ou communiqué conjoint
- Présidence d'honneur de l'événement ou de l'activité
- Mention(s) de Desjardins lors de l'événement ou l'activité
- Billets de courtoisie – Nombre de billets :
- Table corporative – Nombre de représentants :
- Mention de Desjardins dans le bulletin interne
- Mention de Desjardins dans le rapport annuel
- Location gratuite d'une salle ou d'un local à la Caisse – Nombre de gratuités :

4. Internet et médias sociaux

Logo Desjardins et hyperlien sur le site Internet

Bandeau publicitaire sur le site Internet du partenaire

Message de Desjardins dans l'infolettre du partenaire

Facebook, mention du partenariat avec Desjardins

(tag : Desjardins – Caisse du Haut-Richelieu) – Nombre de publications incluant Desjardins :

Autres médias sociaux, mention du partenariat avec Desjardins

(tag : Desjardins – Caisse du Haut-Richelieu) – Nombre de publications incluant Desjardins :

5. Campagne médiatique avec logo Desjardins

Publicité dans le journal

Nom du journal :

Nombre de parutions :

Format de la publicité :

Autres commanditaires présents :

Publicité dans le journal

Nom du journal :

Nombre de parutions :

Format de la publicité :

Autres commanditaires présents :

Télévision

Précisez : logo de la Caisse mention de la Caisse

Nom de la station de télévision :

Nombre et date(s) de diffusions :

Durée de la publicité :

Autres commanditaires mentionnés :

Radio

Nom de la station de radio :

Nombre et date(s) de diffusion :

Durée de la publicité :

Autres commanditaires mentionnés :

6. Manutention et graphisme

L'organisme assure le transport du matériel promotionnel, le montage et le retour

Nom de la personne responsable :

Téléphone :

Cellulaire :

Adresse courriel :

Date de cueillette du matériel :

Date de retour :

Indiquez le nom de la personne à qui Desjardins doit acheminer le matériel graphique (logo, publicité, etc.)

Nom de la personne responsable :

Téléphone :

Cellulaire :

Adresse courriel :

- L'organisme s'engage à respecter les règles et normes d'utilisation graphique de la signature (logo) de Desjardins, lesquelles sont précisées sur le site Internet desjardins.com/identite.
- L'organisme s'engage à obtenir l'autorisation de Desjardins avant la production, l'impression ou l'utilisation de tout matériel ou document comprenant la signature (logo) de Desjardins.
- À moins d'indication contraire, seule l'appellation « Desjardins » est autorisée sur l'ensemble du matériel promotionnel ou publicitaire.